



# ALGORITHME DÉCISIONNEL : RETOURS DE DÉPLACEMENTS HORS DE LA RÉGION DE SEPT-ÎLES

*Pour les membres de la communauté de Uashat mak Mani-utenam et les employés d'ITUM*



Appelez au **418-409-7784** pour parler à l'infirmière COVID, pour obtenir les consignes à jour, ou pour obtenir des tests rapides à la maison.

## DÉFINITIONS

**Isolement préventif** : La personne doit demeurer dans sa résidence en dehors des activités essentielles (travail, épicerie, rendez-vous médical et pharmacie), pour une période maximale de 10 jours à compter de son entrée dans le territoire.

**Isolement strict** : personne qui doit demeurer dans sa résidence ou dans un endroit de confinement désigné par ITUM ou par le Comité d'urgences en tout temps, à compter de son entrée dans le territoire et jusqu'à la levée de la mesure d'isolement conformément aux directives de la Santé publique du Gouvernement du Québec.